

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article338>

Chlordécone : le Procureur veut délocaliser l'instruction !

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 3 juin 2008

Mis à jour le : mardi 29 juillet 2008

UGTG.org

[{JPEG}]

Chlordécone : le Procureur de la République veut délocaliser l'instruction pour mieux étouffer l'affaire !

Le 22 janvier dernier, l'UPG et les 3 autres associations ayant porté plainte contre X dans le cadre de la pollution par le chlordécone se félicitaient de la décision de la Cour de cassation en faveur de la recevabilité de la plainte.

Le juge d'instruction de Basse-Terre allait donc enfin pouvoir instruire cette plainte, conformément au vœu des Guadeloupéens qui attendent des réponses sur la contamination et ses conséquences.

Mais le gouvernement n'a pas fini de faire obstacle à la justice dans son travail de recherche de la vérité...
Le 15 mai, le procureur de la République du tribunal de grande instance de Basse-Terre a adressé au juge d'instruction un réquisitoire pour lui demander de se dessaisir de l'affaire au profit d'un juge d'instruction de Paris. Le motif : les investigations à mener dans le cadre de l'instruction seraient « de très grande complexité »...

Nous sommes scandalisés par cette tentative de délocaliser une affaire qui concerne en premier lieu la Guadeloupe. Pourquoi charger un juge de Paris de l'instruction alors que les faits se sont déroulés ici, que c'est ici qu'il faudra mener les investigations ?

Par ailleurs, comment accepter de renvoyer l'instruction à Paris alors que, depuis le dépôt de plainte, il n'y a eu en Guadeloupe aucun débat sur le fond de cette affaire, et que les plaignants n'ont jamais été entendus... ?

Nous dénonçons la volonté du gouvernement, en délocalisant l'instruction, de « déposséder » les Guadeloupéens d'une affaire qui leur tient à cœur. C'est une manoeuvre honteuse pour étouffer le scandale de cette pollution et minimiser les remous que l'instruction pourrait provoquer dans l'opinion publique. Mobilisons nous pour notre droit à l'information et à la justice !